



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Soixante-quatorzième session**Genève, 28 février-1^{er} mars 2012

Point 9 a) i) de l'ordre du jour provisoire

Questions appelant un examen et une prise de décisions**par le Comité: Activités se rapportant aux projets****– projet d'autoroute transeuropéenne (TEM) et
projet de chemin de fer transeuropéen (TER)****Projet d'autoroute transeuropéenne (TEM) et projet
de chemin de fer transeuropéen (TER)****Rapport du Directeur des projets TEM et TER****I. Généralités**

1. Le projet de chemin de fer transeuropéen (TER) et le projet d'autoroute transeuropéenne (TEM) offrent un lieu d'échange expressément désigné pour la coopération des pays participants dans le domaine des transports par chemin de fer et par route. Au niveau intergouvernemental, ces projets représentent les seules structures régionales qui permettent de traiter des questions présentant un intérêt commun dans les secteurs du transport par route et par rail et qui aident à améliorer les réseaux routiers et ferroviaires des pays participants.

2. Dix-huit pays d'Europe centrale et orientale, d'Europe du Sud-Est et du Caucase (Arménie, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Fédération de Russie, Géorgie, Grèce, Hongrie, Italie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie) participent au projet TER et 15 d'entre eux participent également au projet TEM. La CEE est l'organe d'exécution de ces projets. Les accords relatifs aux Fonds d'affectation spéciale pour la coopération dans le cadre des projets TEM et TER, établis en 1991 par la CEE, ont permis de rendre les projets autosuffisants, leur financement provenant directement des pays membres. Le Bureau central du projet TEM est accueilli par le Gouvernement polonais à Varsovie et celui du TER est accueilli par le Gouvernement slovaque à Bratislava.

II. Révision du plan directeur des projets TEM et TER

3. Pendant la période considérée, les travaux relatifs aux deux projets ont principalement porté sur l'achèvement de la révision du plan directeur des projets TEM et TER et la publication de la nouvelle version du plan en question. Le plan directeur d'origine publié en 2006 définissait un plan d'investissement énonçant les besoins prioritaires en matière d'infrastructures routières et ferroviaires de 21 pays d'Europe centrale et orientale et d'Europe du Sud-Est. Le processus de révision du plan directeur s'est révélé concluant mais de plus amples travaux dans certains domaines sont apparus nécessaires. Par conséquent, le Comité des transports intérieurs de la CEE a invité les comités directeurs des projets TEM et TER, en collaboration étroite avec les gouvernements concernés, à entamer la révision du plan directeur, dans le but de l'achever en 2011.

4. Les 25 pays ci-après ont participé à la révision du plan directeur: Albanie, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie, Grèce, Hongrie, Italie, Lituanie, Monténégro, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie et Ukraine. Les travaux concernant la révision du plan directeur ont été menés par les Bureaux centraux des projets TEM et TER, avec le concours de consultants internationaux des pays participants. Les progrès réalisés ont été examinés au cours des réunions du Groupe spécial d'experts et supervisés par le Groupe de coordination conjoint des plans directeurs des projets TEM et TER.

5. En mars 2011, le projet de rapport final concernant la révision du plan directeur du TEM et du TER a été examiné par le Comité des transports intérieurs de la CEE à sa soixante-treizième session. Le 3 mai 2011, la relecture et l'édition finales du document ont été réalisées à Genève. Les volumes I (texte principal) et II (annexes) du rapport final concernant le plan directeur ont été distribués à la trente et unième session du Comité directeur du projet TER et à la cinquante-sixième session du Comité directeur du projet TEM, tenues à Salzbourg (Autriche) du 25 au 29 novembre 2011.

III. Autres grandes activités concernant les projets TEM et TER menées au cours de la période considérée

6. Le 31 janvier et 1^{er} février 2011, le Directeur des projets TEM et TER, M. Helmut Meelich a participé au Forum de discussion sur la sécurité des transports intérieurs tenu à Genève sur le thème «Sûreté des conducteurs, des véhicules et des marchandises» et fondé sur les travaux du Groupe multidisciplinaire d'experts de la sûreté des transports intérieurs ainsi qu'au séminaire sur la sûreté des transports intérieurs 2009.

7. La réunion TEMSTAT 2011 sur la collecte et la cartographie des données s'est tenue du 6 au 9 avril 2011 à Varsovie. À cette occasion, des contributions au rapport sur l'état d'avancement du réseau TEM et aux cartes TEMSTAT 2011 ont été communiquées et examinées. Après la réunion, le Directeur des projets a profité de l'occasion pour se rendre au Ministère polonais des transports et à la Direction générale des chemins de fer polonais et informer les responsables de ces entités du succès de la révision du plan directeur des projets TEM et TER.

8. Le 13 avril 2011, le Directeur des projets a participé à la réunion-débat sur le thème «The new shape of TEN-T: Will Europe bet on rail?» (Nouvelle structure du RTE-T: L'Europe va-t-elle parier sur le rail?) organisée à Bruxelles par la Communauté européenne du rail et des compagnies d'infrastructure (CER), en collaboration avec la Hongrie

(Présidente du Conseil de l'Union européenne) et les groupes suivants du Parlement européen: PPE¹, ADLE² et les verts/ALE³.

9. Le Directeur des projets s'est rendu le 17 mai 2011 au bureau régional viennois du partenariat JASPERS (Assistance conjointe à la préparation de projets dans les régions européennes) qui a été créé en 2006 par la Commission européenne, la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et qui aide les États membres de l'UE d'Europe centrale et orientale à élaborer des projets de grande qualité appelés à recevoir ensuite un soutien des Fonds structurels et du Fonds de cohésion de l'Union européenne. Le Directeur des projets, en collaboration avec le représentant du partenariat JASPERS, M. Horhager, a procédé à l'élaboration d'un aperçu général des investissements ferroviaires réalisés dans les pays voisins de l'Autriche.

10. La réunion annuelle 2011 concernant la zone V (Europe orientale et centrale) du Programme HEEP (Highway Engineering Exchange Program) s'est tenue à Gura Humorului (Roumanie), les 14 et 15 juin 2011. Des représentants de ce Programme provenant des États-Unis et du Canada, ainsi que des représentants de l'Autriche, de la Hongrie, de la Pologne, de la République tchèque, de la Roumanie et de la Turquie ont pris part à la réunion.

11. À l'invitation du Gouvernement roumain, la cinquante-cinquième session du Comité directeur du projet TEM s'est tenue les 16 et 17 juin 2011 à Suceava (Roumanie). À cette session, le rapport financier concernant le projet TEM pour 2010 et le rapport final concernant la révision du plan directeur des projets TEM et TER ont été approuvés, et la décision concernant l'établissement du Groupe d'experts conjoint sur le suivi des projets TEM et TER a été prise.

12. Le 17 juin 2011, le projet TEM a convoqué une réunion au poste frontière entre la Roumanie et l'Ukraine à Siret, avec le Président du Conseil municipal de Suceava (Roumanie) et le Gouverneur de Chernivtsi (Ukraine). À cette réunion, des contacts avec les autorités ukrainiennes ont été établis en vue de l'élaboration d'une étude consacrée à la rénovation des liaisons routières et ferroviaires directes entre la Pologne et la Roumanie à travers le territoire ukrainien.

13. Le Canada, qui s'occupe des nouvelles technologies informatiques pour le développement des infrastructures routières et ferroviaires, a mis au point un logiciel spécial pour toutes les phases de construction et de nouvelles solutions visant à réduire le temps nécessaire à l'élaboration de nouveaux modèles et programmes pour le contrôle de la mise en œuvre des projets; les experts de trois pays membres du projet TEM ont participé à la mise au point du logiciel.

14. À l'invitation du Gouvernement azerbaïdjanais, le Comité directeur du projet TER a tenu sa trentième session du 20 au 22 septembre 2011 à Bakou. Cette session a été notamment l'occasion d'approuver le rapport financier concernant le projet TER pour 2010, de distribuer et d'examiner le rapport final concernant la révision du plan directeur des projets TEM et TER et de décider de créer le Groupe d'experts conjoint chargé du suivi des infrastructures routières et ferroviaires.

15. Dans le cadre de cette même session, la Conférence sur la mise au point d'infrastructures spéciales de transport ferroviaire – transbordeurs ferroviaires et ports maritimes – s'est tenue au Centre de conférence du Ministère azerbaïdjanais des transports le 20 septembre 2011; y ont participé, outre les membres du Comité directeur du projet

¹ Parti populaire européen.

² Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe.

³ Verts/Alliance libre européenne.

TER, des représentants de la CEE, de la Direction générale de la mobilité et des transports de la Commission européenne (DG Move/Corridor VII), de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), de la Banque asiatique de développement, du Ministère azerbaïdjanais des transports, de sociétés de transports de la mer Noire et de la mer Caspienne, de sociétés de chemin de fer et de grands ports maritimes.

16. Les 4 et 5 octobre 2011, le Directeur des projets TEM et TER a participé au Sommet concernant la région élargie de la mer Noire, organisé dans le cadre de la Conférence sur les «Journées du rail» tenue à Bucarest, qui visait à analyser tous les stades du processus du transport de marchandises par le rail d'est en ouest à travers la région en question et à définir les stratégies les plus efficaces pour augmenter le volume des marchandises transportées par rail.

17. La trente et unième session du Comité directeur du projet TER et la cinquante-sixième session du Comité directeur du projet TEM se sont tenues du 24 au 29 octobre 2011 à Salzbourg (Autriche). Lors de ces sessions, les budgets et programmes de travail respectifs des deux projets pour 2012 ont été approuvés et M. H. Meelich a été élu Directeur des projets TEM et TER pour la période 2012-2013.

18. La première réunion du Groupe d'experts conjoint pour la révision du plan directeur des projets TEM et TER s'est tenue le 26 octobre 2011 à Salzbourg. À cette réunion, le programme de travail du Groupe pour 2012 ainsi que les mécanismes de supervision respectifs des deux projets ont été approuvés.

19. La Réunion de suivi des sessions des Comités directeurs des projets TEM et TER s'est tenue à Vienne, du 12 au 14 décembre 2011. Des représentants du Ministère turc des transports, des affaires maritimes et des communications, du Ministère autrichien des transports, de l'innovation et de la technologie, de la Société nationale des chemins des fer turcs, de la Direction générale des autoroutes turques et le Directeur des projets TEM et TER ont pris part à la réunion.

20. Récemment, les Bureaux centraux des projets TEM et TER ont aussi été associés à la consultation publique que la CEE a lancée sur la future mise en œuvre des systèmes de transport intelligents (STI). Les deux projets s'occupent de différents aspects des STI dans les secteurs ferroviaire et routier depuis de nombreuses années et plus récemment dans le cadre de la révision de leur plan directeur. Les Bureaux centraux des deux projets ont donc indiqué qu'ils étaient disposés à contribuer à cet objectif en faisant part de leur expérience et en mettant leurs experts à disposition.

21. Ils ont également l'intention de participer au projet SETA, qui vise à améliorer l'accessibilité et les flux logistiques dans la région de l'Europe du Sud-Est. Après l'élaboration d'une vision commune, 11 partenaires des six pays situés entre Vienne/Bratislava et certains ports septentrionaux de l'Adriatique (Rijeka, Koper et Monfalcone) ont demandé un financement au titre du projet auprès du Fonds européen de développement régional (FEDER), qui a été approuvé au printemps 2011 par le Programme pour l'Europe du Sud-Est.

22. Les projets TEM et TER ont récemment incorporé dans leurs programmes de travail des activités à l'appui du développement des liaisons de transport Europe-Asie. En outre, ils sont en train de prendre des mesures spécifiques pour garantir une coopération accrue leur donnant les moyens de partager leurs données d'expérience avec les pays du Caucase et d'Asie centrale.

23. Enfin, résultat concret de la réunion TEMSTAT sur la collecte de données et la cartographie qui s'est tenue du 6 au 9 avril 2011 à Varsovie (Pologne), les cartes TEMSTAT 2011 de tous les pays membres du projet TEM et de la région ont été élaborées sous format électronique et sur papier. Ces cartes ont été envoyées à tous les

coordonnateurs nationaux du projet TEM et seront également téléchargées sur la page consacrée au projet TEM sur le site Web de la CEE.

IV. Conclusions

24. Toutes les activités menées au cours de la période considérée sont conformes aux programmes de travail ainsi qu'à la stratégie à court terme des projets TEM et TER, tels qu'adoptés par les Comités directeurs en 2009.

25. Pendant la période considérée, les projets TEM et TER ont permis de renforcer la collaboration avec les grandes organisations internationales œuvrant dans le domaine du transport et d'établir de nouvelles relations plus étroites avec l'Organisation de coopération économique (OCE).

26. Les projets TEM et TER sont des instruments utiles pour mettre en œuvre dans la région les normes de l'Accord européen sur les grandes routes de trafic international (AGR) et de l'Accord européen sur les grandes lignes internationales de chemin de fer (AGC) relatives aux infrastructures minimales et à l'efficacité, et donc améliorer les services de transport routier, ferroviaire et combiné. La réalisation du vaste programme de travail, qui a donné des résultats concrets, s'est traduite par une augmentation du nombre des pays membres des projets TER et TEM.

27. À l'avenir, les projets TEM et TER devraient viser à soutenir le développement des liaisons de transport Europe-Asie et à étendre leurs activités aux pays de la région du Caucase et de l'Asie centrale.

28. La révision du plan directeur des projets TEM et TER, entreprise en étroite collaboration avec la Division des transports de la CEE, a été menée à bien pendant la période considérée. Au cours des années à venir, ces projets porteront principalement sur l'exécution du plan directeur révisé. À cette fin, un système permanent visant à assurer la supervision périodique tout au long de la mise en œuvre dudit plan directeur a été mis en place.
